

 <p>Commune de Tournon-(Savoie)</p>	<p style="text-align: center;"><b>DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL L'AN DEUX-MILLE-VINGT-TROIS LE VENDREDI 10 NOVEMBRE A 19H30</b></p>
--	---

DATE DE CONVOCATION : 03/11/2023

DATE D’AFFICHAGE : 03/11/2023

Présents : BERTHET Sandrine, ALIOUA Yacine, GRANDCHAMP Patrick, LASSIAZ Fabienne, GIANNINA Gisèle, MURAZ-DULAURIER Gilles, ARTALLE (RIMBOUD) Christelle, OMELTCHENKO Luc, CHEVRIER-GROS Sébastien, DRAGNEA Cindy

Excusés : GARDET-CADET Michel, CHATELAIN Éric (pouvoir à Yacine ALIOUA)

NOMBRE DE CONSEILLERS formant la majorité : 12 PRÉSENTS : 10 VOTANTS : 11

A 19h30, le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

Gisèle GIANNINA est élue secrétaire de séance.

### **N° 2023/38**

#### **ECOLE PRIMAIRE DE TOURNON**

#### **RENOUVELLEMENT DE L’ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE**

Madame le Maire donne lecture du courrier de l’Académie de Grenoble concernant l’organisation du temps scolaire. En effet, cette organisation ne peut pas porter sur une durée supérieure à 3 ans. Il convient donc que les Conseils Municipaux et les Conseils d’Ecole votent pour fixer l’organisation qui sera applicable dès la rentrée de septembre 2024.

Après avoir délibéré, à l’unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal

- ✓ **MAINTIENT** l’organisation actuelle c’est-à-dire : horaires de classe de 8h25 à 11h25 et de 13h25 à 16h25, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Le Maire  
Sandrine BERTHET

La Secrétaire de séance  
Gisèle GIANNINA

Transmis au contrôle de  
légalité 13 NOV. 2023  
Le

Publié le 13 NOV. 2023



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217302975-20231110-2023\_38-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/11/2023

Publication : 13/11/2023